

Groupements tactiques de l'UE [FR]

In Short:

L'une des principales ambitions militaires de l'UE est d'avoir la capacité de réagir vite et efficacement dans les zones de conflit situées en-dehors de l'UE. En 2004, la Conférence d'offres d'engagements en matière de capacités militaires a officiellement lancé le concept des groupements tactiques, qui sont des unités de 1500 hommes, pour permettre à l'UE d'atteindre de tels objectifs.

News on this topic (including press links):

- [L'UE pourrait envoyer un groupement tactique en République démocratique du Congo](#) (17 January 2006)
 - [La Commission a l'intention d'ouvrir les marchés publics de la défense à la concurrence](#) (07 December 2005)
-

Recently added links

- Ministère français de la défense: [Tribune de Michèle Alliot-Marie dans les Echos et le Financial Times - "Un nouveau tournant dans la coopération européenne de défense"](#) (17 septembre 2004)

Développements récents et prochaines étapes:

La capacité opérationnelle initiale doit être atteinte entre 2005 et 2006. L'UE sera alors en mesure d'entreprendre une opération de réaction rapide avec une force de la taille d'un groupement

tactique. Des progrès sont en cours et les premiers groupements tactiques doivent pouvoir être déployés d'ici 2007.

Policy Summary

QuickLinks: [Background](#) | [Enjeux](#) | [Positions](#)

Background:

Le traité de Maastricht de 1993 a vu la naissance de la Politique étrangère et de sécurité commune (PESC), qui prévoyait qu'elle puisse " conduire, le moment venu, à une défense commune".

Cette nouvelle ambition de défense pour l'UE est apparue au milieu des années 1990 à cause de la frustration liée au manque d'interventions de l'UE lors de la première guerre dans les Balkans. Après l'accord franco-britannique à Saint-Malo en 1998 sur la nécessité pour l'UE de "disposer d'une capacité d'action autonome soutenue par des forces militaires crédibles", le sommet européen d'Helsinki a instauré en 1999 "l'objectif global", c'est-à-dire le pouvoir de l'Union de déployer jusqu'à 60 000 hommes grâce à des éléments aériens ou navals dans un délai de 60 jours d'ici 2003.

Cependant, les difficultés de l'UE à constituer des forces véritablement opérationnelles de cette taille lui ont permis de réaliser que l'Europe devait pouvoir répondre plus rapidement aux situations de crise grâce à des groupements tactiques de 1500 hommes.

Le premier projet de groupement tactique a été lancé par le Royaume-Uni, la France et l'Allemagne en février 2004 et approuvé par les ministres européens de la Défense en l'espace de deux mois. Ce projet est ensuite devenu un concept européen, qui a été officiellement lancé lors de la Conférence d'offres d'engagement en matière de capacités militaires. Selon la déclaration de cette conférence sur les capacités militaires en Europe: "Les groupements tactiques pourront être employés pour l'éventail complet des missions énumérées à l'article 17, paragraphe 2, du TUE, et pour celles énoncées dans la stratégie européenne de sécurité, en particulier dans des missions de force de combat pour la gestion des crises, compte tenu de leur taille."

Enjeux:

Un groupement tactique de l'UE correspond à une unité de 1500 hommes. Il peut être formé par une nation ou par un groupe de nations et ne doit pas inclure un nombre particulier d'Etats membres. Les pays européens de l'OTAN qui sont candidats à l'adhésion à l'UE peuvent également participer aux groupements européens d'intervention.

Les groupements tactiques de l'UE ont pour principal objectif de prendre la décision de lancer une

opération dans les 5 jours qui suivent l'accord du Conseil. Les forces doivent ensuite être sur le terrain au plus tard 10 jours après la décision de lancer l'opération.

Lors de la Conférence d'offres d'engagement en matière de capacités militaires du 22 novembre 2004, les Etats membres se sont tout d'abord engagés à constituer 13 groupements européens d'intervention. La capacité opérationnelle totale doit être atteinte en 2007.

- France
- Italie
- Espagne
- Royaume-Uni
- France, Allemagne Belgique, Luxembourg
- France et Belgique
- Allemagne, Pays-Bas et Finlande
- Allemagne, Autriche et République tchèque
- Italie, Hongrie et Slovénie
- Italie, Espagne, Grèce et Portugal
- Pologne, Allemagne, Slovaquie et Lettonie
- Suède, Finlande et Norvège
- Royaume-Uni et Pays-Bas

Pour être considéré comme un groupement tactique de l'UE, les groupements de forces devront répondre à des normes précises et définies d'un commun accord et suivre le processus de formation des groupements tactiques. L'UE est consciente des éventuels recoupements avec des initiatives de l'OTAN comme la force de réaction de l'OTAN. L'UE et l'OTAN ont donc veillé à assurer la cohérence et la complémentarité entre les groupements tactiques de l'UE et la force de réaction de l'OTAN, ce qui comprend la compatibilité des normes, des méthodes pratiques et des procédures, dans la mesure du possible et s'il y a lieu. Depuis que deux formes partenariats pour la paix existent (soit avec l'UE, soit avec l'OTAN), l'interopérabilité entre les forces développées par les Etats membres de l'UE et les nations de l'OTAN relèvent en premier lieu de la responsabilité des Etats membres.

Positions:

Secrétaire britannique à la Défense, Geoffrey Hoon: "Les groupements tactiques ont été conçus tout particulièrement, mais pas exclusivement, pour répondre à la demande des Nations Unies de mener une intervention rapide dans un environnement hostile. Cette intervention peut également viser à empêcher des atrocités ou à contribuer à l'aide humanitaire urgente. Ce type de scénario s'applique particulièrement dans les états effondrés ou en déliquescence. Les récents exemples d'intervention en Afrique (comme l'intervention britannique en Sierra Leone, celle de la France en Côte d'Ivoire et l'intervention de l'UE en République démocratique du Congo) n'ont pas seulement illustré la nécessité d'une telle capacité d'intervention, mais ont également montré qu'une force constituée d'un nombre relativement réduit d'hommes pouvait obtenir un résultat significatif dans une courte période, à condition qu'ils puissent être déployés rapidement grâce à des moyens appropriés."

Ministre française de la Défense, Michèle Alliot-Marie (septembre 2004): "Le contexte stratégique a beaucoup changé au cours des dernières années. Le besoin s'est fait sentir de disposer d'éléments légers, aptes à être engagés très rapidement en gestion de crise. Fruit d'une initiative lancée en commun avec le Royaume-Uni et l'Allemagne, ces groupements permettront à l'Union européenne de déployer 1.500 soldats en quinze jours sur un théâtre pouvant se situer jusqu'à 5.000 kilomètres. La création d'un réservoir coordonné ("coordinated pool") devrait ouvrir la voie à une gestion transparente et prévisionnelle des engagements multinationaux pour les trois années à venir. Preuve que l'Europe opérationnelle de la défense est en marche : parmi les Vingt-Cinq, plusieurs pays ont déjà manifesté leur volonté de participer aux GT ("battle groups") en adaptant leur contribution à leurs capacités. La France sera bien sûr très active dans ce domaine."

Ministre luxembourgeois de la Défense, Luc Frieden, sur les progrès obtenus sur les groupements tactiques le 18 mars 2005: "Tous les Etats membres doivent apporter leur contribution et nous avons pu constater aujourd'hui que tous les Etats membres restent déterminés à travailler pour atteindre cet objectif : être capables d'intervenir rapidement en Europe et au-delà pour prévenir ou terminer des crises dans l'intérêt de la stabilité et de la sécurité. Certains ministres ont fait des propositions très concrètes pour remplir des lacunes qui existent. Conformément à l'échéancier agréé en novembre 2004, nous avons décidé de mettre sur pied la majorité des groupements tactiques dans les trois années à venir."

Judy Dempsey, ancienne correspondante diplomatique du **Financial Times**, écrit dans un article de l'**Institut d'études de sécurité** intitulé 'La politique de sécurité et de défense: les cinq premières années': "Le concept de groupement tactique montre à quel point le Royaume-Uni et la France se sont éloignés de l'idée d'une force de 60 000 hommes, trop lourde à encadrer, à laquelle l'Union était tellement attachée en 2001 et 2002. Aujourd'hui, cette idée a été discrètement abandonnée, Javier Solana, sous l'influence de la nouvelle manière de penser qui se dessine à Londres et à Paris, privilégiant des unités et des capacités plus modestes."

Général Klaus Naumann, ancien président du Comité militaire de l'OTAN et ancien chef d'état-major de la Bundeswehr: "Les nouveaux groupements tactiques européens doivent être renforcés grâce à des formations et des examens réguliers, en utilisant de préférence les normes de l'OTAN, et le Comité militaire de l'UE doit régulièrement organiser des conférences sur les groupements tactiques de l'UE pour solliciter la contribution des pays à ces futures formations. Si l'UE veut apporter sa contribution, elle devra prévoir des budgets plus importants. Les groupements tactiques doivent également comprendre des éléments aériens et navals pour des missions comme l'interdiction maritime et pour soutenir l'armée de terre."

Le rapport du **Département des Etudes stratégiques et de défense à Helsinki**: "Les groupements tactiques de l'UE: théorie et évolution à la lumière de la coopération entre la Finlande et la Suède" ("EU Battlegroups: Theory and Development in the light of the Finnish Swedish Co-operation", uniquement en anglais) propose une analyse critique et établit que, théoriquement, les groupements tactiques de l'UE peuvent participer aux types de missions suivantes:

- Corps expéditionnaire. Soit une opération autonome, soit une opération commune (avec l'OTAN) pour résoudre une crise de taille limitée.
- Force d'entrée. Une mission initiale suivie de l'intervention d'une force du deuxième échelon de plus grande envergure pour maintenir ou imposer la paix .
- Force d'urgence. Soutien d'une mission (de maintien de la paix) déjà en place en offrant une solide capacité à résoudre une crise locale de taille limitée.

Selon ce rapport, la composition des groupements tactiques, à savoir des unités comprenant entre trente et 1500 hommes, montre bien qu'il ne s'agit pas d'une armée européenne. De telles ambitions ou évolutions pourront uniquement avoir lieu grâce à une évolution générale de la PESD, et non par le biais du concept de groupement tactique. Il prétend donc que les groupements tactiques ont le potentiel pour lutter contre la guerre mais n'ont pas la capacité de le faire.

Le rapport regrette enfin que le déploiement des forces expéditionnaires ci et là pour des raisons mineures et une période relativement limitée donnent une image peu crédible de l'UE en termes d'ambitions politiques et de puissance militaire.

Giles Meritt, directeur du Forum "New Defence Agenda", indique que les résultats sont très rapides sur le plan décisionnel, mais qu'on ignore toujours dans quelles circonstances ces forces seront déployées et qui décidera de leur déploiement.

Le Centre d'études stratégiques et internationales (Center for Strategic and International Studies) a publié un rapport intitulé "L'intégration de la défense européenne: Allier stratégie et capacités" ("European Defense Integration: Bridging the Gap between Strategy and Capabilities", uniquement en anglais) qui identifie plusieurs problèmes. Ainsi, selon ce rapport, tandis que beaucoup en Europe et au-delà espèrent que les groupements tactiques de l'UE vont encourager les Etats membres à accroître la capacité de leurs forces expéditionnaires, certains ont exprimé des doutes quant à la viabilité du concept dans son ensemble:

- Premièrement, on ignore encore si les Etats membres de l'UE trouveront l'impulsion stratégique nécessaire pour déployer des groupements tactiques en temps voulu.
- Deuxièmement, des interrogations subsistent quant à la relation entre les groupements tactiques et la force de réaction de l'OTAN. On ignore également dans quelle mesure leur évolution pourrait empêcher l'UE de se concentrer sur son "objectif global à l'horizon 2010".
- Troisièmement, les points de vue divergent sur la façon de déployer les groupements tactiques et le moment pour le faire, certains pays envisageant un ensemble de missions à l'avenir, tandis que d'autres suggèrent de déployer les groupements tactiques uniquement pour des missions de petite envergure.
- Enfin, il reste encore à définir comment les groupements tactiques peuvent travailler avec les Nations Unies ou sous leur autorité. Les groupements tactiques disposeront-ils d'une autonomie opérationnelle? Seront-ils disposés à intervenir au côté des troupes des Nations Unies souvent sous-équipées?

Links

QuickLinks: [Union européenne](#) | [Gouvernement](#) | [Organisations internationales](#) | [Fédérations](#) | [Centres d'études](#)

Union européenne

- Conseil: [Déclaration ministérielle sur les capacités militaires européennes \(22 novembre 2004\)](#)
- Conseil: [Factsheet on the EU Battlegroups and the EU civilian and military cell](#)

- Conseil: Stratégie européenne de sécurité: Une Europe sûre dans un monde meilleur (12 décembre 2003)
- Conseil: Conseil européen d'Helsinki: "le renforcement de la politique européenne commune en matière de sécurité et de défense" (décembre 1999)

Gouvernement

- Ministère britannique de la défense: Summary of Performance Against SR2002 Public Service Agreement Objectives and Targets (2004)
- Ministère britannique de la défense: Netherlands battlegroup sets benchmark in EU
- Parlement britannique: EU Battlegroups: Letter from Rt Hon Geoffrey Hoon MP, Secretary of State, Ministry of Defence to the Chairman
- Ministère allemand de la défense: Einsatzführungskommando der Bundeswehr / Die Europäische Option (p 46)
- Ministère allemand de la défense: Das Einsatzführungskommando der Bundeswehr
- Ministère français de la défense: Tribune de Michèle Alliot-Marie dans les Echos et le Financial Times - "Un nouveau tournant dans la coopération européenne de défense" (17 septembre 2004)

Organisations internationales

- OTAN: The NATO Response Force – NRF
- OTAN: NATO Response Force Inauguration Ceremony (15 octobre 2003)

Fédérations

- SAGEM Defense Sécurité: Drone systems

Centres d'études

- Institut d'études de sécurité: "La politique de sécurité et de défense: les cinq premières années" (Dempsey, p. 215)
- Institut d'études de sécurité: The Headline Goal
- News Defence Agenda/ Forum Europe/CSIS: European Defense Integration - bridging the gap between Strategy and Capabilities (octobre 2005)
- Département des Etudes stratégiques et de défense à Helsinki: "EU Battlegroups: Theory and Development in the light of the Finnish Swedish Co-operation" delivers a critical analysis:
- Centre for European Reform: Defining European Defence: The Prospects for Privatized "Battlegroups"
- National Security Studies, George C. Marshall European Center: European Security and

Private Military Companies:

- SWP- Stiftung Wissenschaft und Politik Frankreich und die EU-Battlegroups

Source: © EurActiv 2000-2005 / ✉ [E-mail to EurActiv](#)
